



ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



EXERCICE 2020

SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des encadrés	5
1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2020	7
1.1 Bilan	7
1.2 Résultat	8
2 Etats de synthèse et notes annexes	10
2.1 Bilan (Actif)	10
2.2 Bilan (Passif)	11
2.3 Hors bilan	12
2.4 Compte de Produits et Charges	13
2.5 Tableau des flux de trésorerie	14
2.6 Tableau de variation des capitaux propres	15
2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	16
2.7.1 Cadre réglementaire	16
2.7.2 Méthodes d'évaluation	16
2.8 Dispositif de gestion des risques financiers	20
2.9 Commentaires sur les postes du bilan	23
2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan	35
2.11 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	37
3 Engagements envers les fonds sociaux	47
4 Rapport général du CAC	48
5 Approbation par le Conseil de la Banque	51

ABREVIATIONS ET SIGLES

BAM	: Bank Al-Maghrib
BBE	: Billets de Banque Etrangers
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BRI	: Banque des Règlements Internationaux
CIS	: Cartes Identitaires Sécurisées
CPC	: Compte de Produits et Charges
CRP	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
DH	: Dirhams Marocains
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
EEP	: Entreprises et Etablissements Publics
ETIC	: Etat des Informations Complémentaires
FMA	: Fonds Monétaire Arabe
FMI	: Fonds Monétaire International
KDH	: Millier(s) de Dirhams
LPL	: Ligne de Précaution et de Liquidité
MDH	: Million(s) de Dirhams
pbs	: points de base
TPME	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
SRBM	: Système des Règlements Bruts du Maroc
VaR	: Value at Risk

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1	: Bilan par opération
Tableau	2	: Résultat net de l'exercice
Tableau	3	: Actif au 31 décembre 2020
Tableau	4	: Passif au 31 décembre 2020
Tableau	5	: Hors bilan au 31 décembre 2020
Tableau	6	: CPC comptable au 31 décembre 2020
Tableau	7	: Flux de trésorerie au 31 décembre 2020
Tableau	8	: Variation des capitaux propres au 31 décembre 2020
Tableau	9	: Délais d'amortissement des immobilisations
Tableau	10	: Avoirs et placements en or
Tableau	11	: Ventilation par type de placement
Tableau	12	: Ventilation par devise
Tableau	13	: Ventilation par durée résiduelle
Tableau	14	: Position avec le FMI
Tableau	15	: Structure des concours aux banques
Tableau	16	: Valeurs immobilisées
Tableau	17	: Titres de participation et emplois assimilés
Tableau	18	: Immobilisations corporelles et incorporelles
Tableau	19	: Engagements en dirhams convertibles
Tableau	20	: Dépôts et engagements en dirhams
Tableau	21	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
Tableau	22	: Autres passifs
Tableau	23	: Capitaux propres et assimilés
Tableau	24	: Opérations de change
Tableau	25	: Engagements sur titres
Tableau	26	: Autres engagements
Tableau	27	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
Tableau	28	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
Tableau	29	: Commissions perçues
Tableau	30	: Autres produits financiers
Tableau	31	: Intérêts sur engagements en dirhams
Tableau	32	: Autres charges financières
Tableau	33	: Charges de personnel

- Tableau 34** : Achats de matières et fournitures
- Tableau 35** : Autres charges externes
- Tableau 36** : Dotations aux amortissements
- Tableau 37** : Dotations aux provisions
- Tableau 38** : Engagement et financement des fonds sociaux

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1** : Répartition des expositions des portefeuilles par région
- Graphique 2** : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs
- Graphique 3** : Structure des engagements sur titres
- Graphique 4** : Evolution des produits, des charges et du résultat net

LISTE DES ENCADRES

- Encadré 1** : Banque des Règlements Internationaux

Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.



1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2020 ⁽¹⁾

1.1 Bilan

Le **total bilan** de la Banque s'est établi à 412 800 465 KDH au 31 décembre 2020, soit une progression de 25% contre 6% en 2019, reflétant principalement une hausse des avoirs et placements en devises à l'actif et de la monnaie fiduciaire ainsi que des engagements envers des organismes financiers internationaux au passif.

Tableau 1 : Bilan par opération

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
(dont)			
Circulation fiduciaire	319 282 169	266 771 075	20
Opérations avec l'étranger	-270 000 683	-228 115 295	18
Opérations avec l'Etat	6 022 680	2 075 556	>100
Position nette des établissements de crédit	-59 537 133	-45 666 911	-30
Opérations patrimoniales	688 718	2 404 801	-71

Passif - Actif

En 2020, la **circulation fiduciaire** a enregistré une augmentation exceptionnelle de 20% à 319 282 169 KDH, contre 7% en moyenne au cours des cinq dernières années, sous l'effet essentiellement des sorties massives de cash engendrées par la crise sanitaire. Les **opérations avec l'étranger** ont, pour leur part, atteint 270 000 683 KDH, en hausse de 18% par rapport à fin 2019, reflétant la consolidation des réserves de change. S'agissant des **opérations avec l'Etat**, leur solde s'est fortement apprécié à 6 022 680 KDH, s'expliquant principalement par l'augmentation des avoirs en compte courant du Trésor. La **position nette des établissements de crédit** est, quant à elle, passée de -45 666 911 KDH à -59 537 133 KDH, reflétant le creusement du déficit de liquidité. Le solde des **opérations patrimoniales** a, pour sa part, accusé une baisse significative de 71% à 688 718 KDH, suite à la souscription, en février 2020, au capital de la Banque des Règlements Internationaux pour 1,6 milliards de dirhams ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

⁽²⁾ Cf. Encadré de la note 6 au bilan.

1.2 Résultat

Le **résultat net** de la Banque s'est établi à 1 684 169 KDH à fin 2020, soit une légère hausse de 1% après celle de 69% en 2019, recouvrant notamment une décélération du rythme de progression du résultat des activités de 26% à 5%, une progression des charges générales d'exploitation de 6% contre un repli de 1% une année auparavant et une baisse du résultat non courant.

Tableau 2 : Résultat net de l'exercice

En milliers de dirhams	2020	2019	Var.%
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	2 393 510	2 310 854	4
Résultat des opérations de politique monétaire	1 726 349	1 758 933	-2
Résultat des autres opérations	650 350	489 402	33
Résultat des activités	4 770 209	4 559 188	5
Charges générales d'exploitation	-1 890 677	-1 776 210	6
Résultat brut d'exploitation	2 879 532	2 782 979	3
Résultat non courant	-64 862	-28 874	<-100
Impôt sur le résultat	-1 130 502	-1 085 978	4
Résultat net	1 684 169	1 668 127	1

Le **résultat des opérations de gestion des réserves de change** s'est amélioré de 4% à 2 393 510 KDH à fin 2020, en lien principalement avec l'augmentation du revenu net du portefeuille obligataire à 2 422 913 KDH (+14%). Cette évolution résulte de la hausse à la fois des plus-values nettes sur titres de placement à 592 210 KDH, dans un contexte marqué par une baisse importante des taux de rendements en dollar, et des intérêts générés par le portefeuille investissement à 1 692 836 KDH (+7%), suite à l'accélération des acquisitions au niveau de cette tranche notamment après le tirage sur la LPL, alors que les intérêts nets relatifs aux placements monétaires ont accusé une régression à -73 772 KDH.

Après une tendance haussière depuis 2017, le **résultat des opérations de politique monétaire** a enregistré une diminution de 2% à 1 726 349 KDH, sous l'effet principalement de la réduction du taux directeur de 75 pbs¹ à 1,50% dont l'impact a été atténué par le renforcement des injections de la Banque, en vue de satisfaire les besoins accrus en liquidités des banques.

¹ Baisse de 25 pbs décidée par le Conseil de la Banque de mars 2020, puis de 50 pbs en juin 2020.

Pour leur part, les **autres opérations** ont dégagé un **résultat** en progression de 33% à 650 350 KDH, traduisant l'allègement des charges relatives à la rémunération de certains comptes de la clientèle particulière.

Les **charges générales d'exploitation** ont connu une hausse de 6% à 1 890 677 KDH, résultant principalement de l'augmentation des charges de fonctionnement (+4%).

La diminution du **résultat non courant** à -64 862 KDH s'explique par le montant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices au titre de l'exercice 2020 de 73 393 KDH contre 39 440 KDH en 2019.

2 Etats de synthèse et notes annexes

2.1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2020

En milliers de dirhams	Notes	2020	2019
Avoirs et placements en or	1	11 989 425	10 386 758
Avoirs et placements en devises	2	297 853 278	233 532 384
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		88 485 179	38 555 629
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		205 947 284	191 386 500
- Autres avoires en devises		3 420 815	3 590 255
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	3	9 188 280	9 785 191
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 084 098	2 146 798
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		6 715 532	7 236 397
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		388 650	401 997
Concours financiers à l'Etat		243 839	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	4	84 356 146	67 383 292
- Valeurs reçues en pension des banques		15 280 279	-
- Avances aux banques		68 955 288	67 303 319
- Autres créances		120 579	79 973
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market		-	-
Autres actifs	5	4 329 415	6 976 082
Valeurs immobilisées	6	4 840 082	3 123 873
Total Actif		412 800 465	331 187 580

2.2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2020

En milliers de dirhams	Notes	2020	2019
Billets et monnaies en circulation	7	319 282 169	266 771 075
- Billets en circulation		315 640 803	263 254 622
- Monnaies en circulation		3 641 365	3 516 453
Engagements en or et en devises	8	8 387 871	9 340 911
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		8 387 871	9 340 911
Engagements en dirhams convertibles	9	29 434 460	210 500
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		29 421 299	201 537
- Autres engagements		13 161	8 963
Dépôts et engagements en dirhams	10	35 974 495	29 789 757
- Compte courant du Trésor public		6 242 051	2 057 416
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		24 819 013	21 716 369
- Comptes courants		24 819 013	21 716 369
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		973 357	1 159 281
- Autres comptes		3 940 073	4 856 691
Autres passifs	11	5 308 085	10 430 843
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	3	7 200 415	7 447 693
Capitaux propres et assimilés	12	5 528 801	5 528 673
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		5 001 340	5 001 340
- Report à nouveau		27 460	27 333
- Autres capitaux propres		-	-
Résultat net de l'exercice		1 684 169	1 668 127
Total Passif		412 800 465	331 187 580

2.3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2020

En milliers de dirhams	Notes	2020	2019
Opérations de change au comptant			
Devises à livrer au comptant			
Dirhams à recevoir au comptant			
Opérations de change à terme	13		
Devises à recevoir à terme		28 749 736	8 525 178
Devises à livrer à terme		28 856 663	8 568 575
Opérations de change-dépôts en devises	13	2 137 152	-
Opérations de change-opérations d'arbitrage	13	-	-
Devises à recevoir		1 529 663	158 563
Devises à livrer		1 530 914	158 583
Ajustement devises hors bilan		-	-
Engagements sur produits dérivés		-	-
Engagements sur titres	14		
Titres reçus sur avances accordées		63 257 199	68 533 178
Titres reçus sur avances à accorder		6 792 000	12 918 700
Autres garanties reçues sur avances accordées		29 740 812	2 556 954
Avances à accorder		6 452 400	13 172 765
Titres étrangers à recevoir		3 549 354	1 662 271
Titres étrangers à livrer		1 414 877	549 571
Autres engagements	15		
Garanties de marchés reçues		120 463	105 237
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		879 661	871 976
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		21 480	18 439
Autres engagements donnés		1 000	1 000

2.4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2020

En milliers de dirhams	Notes	2020	2019
Produits		5 961 582	6 138 883
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	16	2 623 873	2 785 084
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	17	1 627 045	1 744 558
Autres intérêts perçus	18	13 384	12 591
Commissions perçues	19	611 277	664 105
Autres produits financiers	20	813 906	535 274
Ventes de biens et services produits	21	204 829	131 409
Produits divers	22	15 786	19 045
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	23	50 359	243 576
Produits non courants	24	1 123	3 243
Charges		4 277 414	4 470 756
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	25	132 119	179 768
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	26	174 404	340 159
Commissions servies	27	15 667	16 386
Autres charges financières	28	754 764	986 330
Charges de personnel	29	878 935	863 391
Achats de matières et fournitures	30	285 073	236 625
Autres charges externes	31	354 619	356 045
Dotations aux amortissements et aux provisions	32	474 870	364 132
Charges non courantes	33	76 461	41 941
Impôt sur le résultat	34	1 130 502	1 085 978
Résultat net		1 684 169	1 668 127

2.5 Tableau des flux de trésorerie

Tableau 7 : Flux de trésorerie au 31 décembre 2020

En milliers de dirhams	2020	2019
Trésorerie et dépôts en devises en début d'exercice	41 303 899	55 055 218
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	29 699 757	-40 294 787
Intérêts reçus	4 320 361	4 568 820
Commissions sur opérations bancaires reçues	611 277	664 105
Autres produits reçus	369 390	214 035
Intérêts et commissions versés	-336 390	-556 180
Charges du personnel versées	-874 254	-844 120
Impôts et taxes payés	-1 717 512	-570 780
Autres charges versées	-658 894	-603 638
+/- Variation des dépôts Trésor Public en dirhams	4 184 636	841 017
+/- Variation des dépôts envers les banques marocaines en dirhams	3 086 294	-3 777 272
+/- Variation des dépôts autres clientèle en dirhams et en devises	28 370 305	2 079 362
+/- Variation des titres de placements étrangers en devises	10 019 846	-42 027 300
+/- Variation des titres de transactions étrangers en devises	-1 167 133	-66 292
+/- Variation avances aux banques	-16 932 249	1 998 938
+/- Variation autres dettes du passif	-1 579 733	-716 946
+/- Variation des autres actifs	2 021 815	-1 498 537
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-31 160 396	8 747 087
+/- Variation des titres d'investissements étrangers en devises	-29 554 643	9 046 827
+/- Variation souscription au FMI-Tranche de réserve	-	-178
+/- Variation avoirs en droits de tirage spéciaux	291 779	51 089
+/- Variation avoirs et placements en or	-	-
+/- Variation dépôts auprès du FMI	-	-
+/- Variation souscription au FMA	-	-
+/- Variation allocations de droits de tirage spéciaux	-	72
Acquisitions d'immobilisations	-1 897 944	-353 622
Produits de cession des immobilisations	412	2 897
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	52 511 094	18 293 233
+/- variation des billets et monnaie en circulation	52 511 094	18 293 233
Réévaluation Trésorerie et dépôts en devises	-1 245 543	-496 852
Trésorerie et dépôts en devises à la fin de l'exercice	91 108 812	41 303 899

2.6 Tableau de variation des capitaux propres

Tableau 8 : Variation des capitaux propres au 31 décembre 2020

En milliers de dirhams	Solde d'ouverture 2020	Affectation du résultat 2019	Distribution des dividendes*	Résultat 2020	Opérations sur capital (+Aug / -Dim)	Solde de Clôture 2020
Capital	500 000					500 000
Report à nouveau	27 333	127				27 460
Réserves	5 001 340	1 668 000	-1 668 000			5 001 340
Résultat de l'exercice				1 684 169		1 684 169
Résultat en instance d'affectation	1 668 127	-1 668 127				0
Total	7 196 801	0	-1 668 000	1 684 169	0	7 212 969

(*) Conformément aux dispositions réglementaires.

2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

2.7.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au Plan Comptable de Bank Al-Maghrib validé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la Norme Générale Comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation des stocks, de ses immobilisations corporelles et autres immobilisations et des dispositions spécifiques pour l'évaluation de ses opérations financières.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

Parallèlement, la Banque dresse annuellement une situation de l'hors bilan, et à partir de l'exercice 2019 elle a intégré au niveau de ses états financiers le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres.

2.7.2 Méthodes d'évaluation

Avoirs et engagements en or et en devises

Les avoires et les engagements en or et en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au compte de réévaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Conformément à cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » devra être maintenu créditeur avec un seuil minimum égal à 2,5% des avoires extérieurs nets de Bank Al-Maghrib. Au cas où une perte de change porte ce solde à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice, et logé dans un compte de « réserves pour perte de change ». Si ladite insuffisance est supérieure à 10% du bénéfice net de la Banque, le renflouement du compte de « réserve pour perte de change » peut s'effectuer sur plusieurs exercices.

Le solde du compte de « réserves pour perte de change » est restitué au Trésor au cas où le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » dépasse le seuil minimum requis.

Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme et ce, aussi bien pour le compte propre de Bank Al-Maghrib que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes du hors bilan correspondants à leur date d'engagement. Elles sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison.

Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, en fonction de l'intention présidant à leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

Le portefeuille de transaction est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

Le portefeuille d'investissement est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-dessous :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values latentes sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value latente, sera probablement revendu durant l'exercice suivant ainsi que dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière actuarielle sur la durée résiduelle des titres.

En date du 1^{er} janvier 2020, la Banque a basculé de la méthode linéaire vers la méthode actuarielle pour l'étalement des décotes/surcotes sur titres d'investissement et ce, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Cette méthode est également admise par le plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le CNC. Ce changement de méthode a amélioré le résultat avant impôts au titre de l'exercice 2020 de 8,7 MDH.

Au 31/12/2020, aucune provision n'est constatée pour ce portefeuille.

Le portefeuille de placement est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;
- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il est à souligner qu'à compter du mois d'octobre 2008, la Banque a créé une sous-catégorie dans ses titres de placement pour loger les titres à intérêts précomptés. Ces derniers sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

Les autres avoirs en devises

La Banque dispose d'un portefeuille de titres libellés en dollar américains dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion et qui font l'objet d'un contrôle par les services de la Banque.

Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

Tableau 9 : Délais d'amortissement des immobilisations

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette correspondant à leur coût d'acquisition, diminuée des éventuelles provisions constituées à la date d'arrêté. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Pour le cas de titres non entièrement libérés, ils sont portés à l'actif pour leur valeur totale y compris le reliquat restant à libérer. La quote-part non encore libérée est constatée en contrepartie d'un compte de dette du passif du bilan.

Les éventuelles provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

Les stocks

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets et des monnaies (papier, encre et flans) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés et billets à l'export) ;
- pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêté.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

2.8 Dispositif de gestion des risques financiers

Définition des risques financiers

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
 - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations ;
 - et d'autre part, le risque d'abaissement de la note de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation.
- le **risque de marché** ou celui de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change ;
- le **risque de liquidité** correspond à l'incapacité à faire face aux engagements immédiats du pays par la vente d'actifs, sans impact significatif sur leurs cours.

Cadre de Gouvernance

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion des réserves de change, la Banque a mis en place un dispositif de gestion des risques financiers. Ce dispositif permet l'identification, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de placement des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance clair et hiérarchisé.

En effet, le **Conseil de la Banque** valide chaque année la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque. Il approuve également l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. Le **Comité Monétaire et Financier** (CMF) supervise chaque mois et au besoin, la mise en œuvre de l'allocation stratégique et valide la stratégie de gestion. Il examine également l'évolution des indicateurs de risques financiers inhérents à la gestion des réserves. Enfin, le **Comité d'Audit** examine l'évolution annuelle des risques financiers et opérationnels de la Banque.

Les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, les limites par classe d'actifs ainsi que les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et des contreparties, sont fixés dans le cadre d'une directive d'investissement tandis que les indices de référence des portefeuilles et leur mode de gestion sont définis dans le cadre de l'allocation stratégique arrêtée par le Conseil de la Banque.

D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer à la directive d'investissement et à l'allocation stratégique approuvée par le Conseil.

Dans ce cadre, ces expositions sont analysées en détails au niveau des rapports élaborés régulièrement.

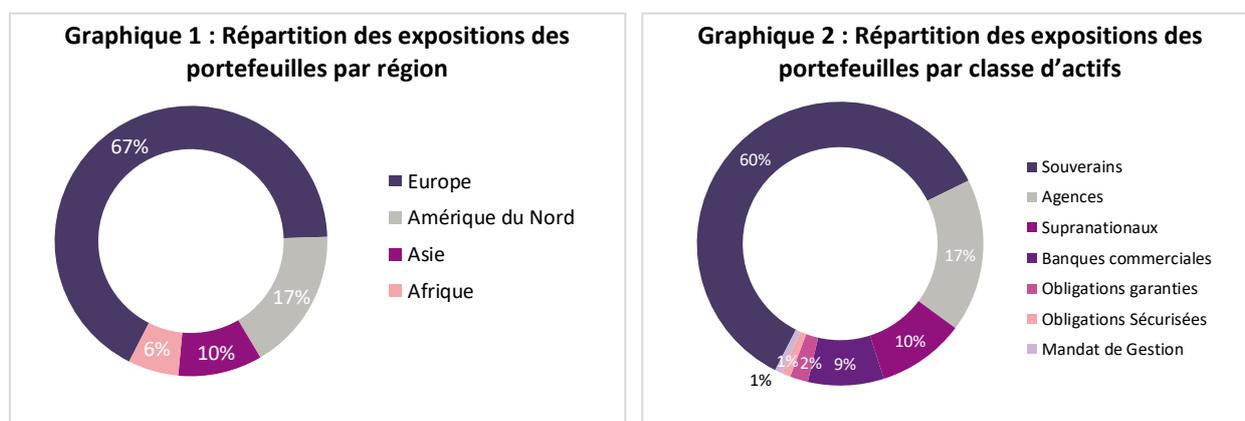
Toute déviation par rapport aux règles fait l'objet d'un compte rendu circonstancié au Comité Monétaire et Financier qui est appelé à les valider.

Gestion des risques financiers

Risque de crédit

Bank Al-Maghrib veille à ce que les placements effectués dans le cadre de la gestion des réserves de change soient conformes à ses deux principaux objectifs, à savoir la sécurité et la liquidité. Ainsi, en plus des critères d'éligibilité des émetteurs et des contreparties, la Banque utilise plusieurs outils pour appréhender le risque de crédit. Il s'agit de limites d'exposition permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessive. Plusieurs catégories d'exposition sont suivies, telles que la notation de crédit, la classe d'actifs, le risque pays, le risque d'émetteur et le risque de contrepartie.

En plus de cet encadrement, la Banque calcule un rating moyen afin d'assurer une meilleure appréciation de l'exposition globale au risque de crédit.



Au 31 décembre 2020, les actifs gérés s'élèvent à 30,7 milliards de dollars avec un rating moyen de «AA-» reflétant, ainsi, une très bonne qualité crédit des actifs détenus.

Risque de marché

Le risque de marché lié à la gestion des réserves de change provient, principalement, du risque de taux et du risque de change.

- Risque de taux

La Banque gère le risque de taux à travers l'exercice de l'allocation stratégique qui définit les portefeuilles de référence reflétant le niveau de risque toléré. Aussi, la gestion de ce risque consiste à s'assurer que les expositions relatives aux portefeuilles gérés, comparativement aux indices de référence, demeurent dans les fourchettes autorisées en termes de duration.

En complément, l'exposition au risque de marché est mesurée à travers la perte potentielle maximale (*VaR*).

Au 31 décembre 2020, la duration globale des réserves de change gérées par la Banque s'est établie à 1,89 an contre 1,5 an en 2019.

- Risque de change

Le risque de change est induit par l'impact de l'évolution des cours de change des devises contre le dirham. Ce risque est mesuré à travers la déviation entre la composition en devises des réserves de change et la pondération du panier du dirham qui est de 60% pour l'euro et de 40% pour le dollar américain. Cette exposition est encadrée à travers une limite de déviation maximale.

Par ailleurs, les réserves de change étant composées principalement de l'euro et du dollar américain, l'exposition induite par la détention des autres devises est très faible.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité des réserves en devises a pour objectif de satisfaire les besoins de financement de la balance des paiements du pays et de maintenir un niveau de réserves liquides permettant d'absorber les chocs en temps de crise ou lorsque l'accès au financement extérieur est restreint.

La Banque gère le risque de liquidité à travers l'allocation stratégique qui définit les tailles minimales des tranches liquides des réserves :

- réserves de précaution : constituées d'actifs disponibles et liquides permettant de financer les besoins estimés de la balance des paiements sur un horizon d'un an. A fin 2020, les réserves de précaution ont atteint 93,7 milliards de dirhams ;
- portefeuilles des réserves excédentaires comptabilisés en valeur marché : constitués d'actifs liquides pouvant être mobilisés en cas d'épuisement de la tranche « réserves de précaution », suite à un choc extrême sur les réserves de change. La valeur de ces portefeuilles s'est établie à 48,1 milliards de dirhams au terme de l'année 2020.

2.9 Commentaires sur les postes du bilan

Actif

Note 1 : Avoirs et placements en or

En vertu de l'article 12 de son Statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en devises et en DTS. Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte de réévaluation des réserves de change¹ et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue en 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

A fin 2020, la contrevaletur des avoirs en or s'est élevée à 11 989 425 KDH, enregistrant une progression de 15%, due exclusivement à l'appréciation du cours de l'once d'or à 16 862 DH (+15%) au 31 décembre 2020.

La quantité en onces d'or est restée identique, d'une année à l'autre, à 711 032 onces (correspondant à 22 tonnes).

A l'image de l'exercice précédent, la Banque n'a effectué en 2020 aucune opération de prêt de l'or, eu égard aux taux négatifs de placement offerts sur le marché.

Note 2 : Avoirs et placements en devises

En référence à l'article précité du Statut de la Banque, ce poste abrite principalement la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles investis en dépôts monétaires (comptes à vue et à terme) et en titres obligataires étrangers.

Au terme de l'exercice 2020, les avoirs et placements en devises ont augmenté de 28% pour atteindre 297 853 278 KDH, imputable en grande partie au tirage sur la LPL effectué en avril 2020 pour près de 3 milliards de dollars et aux sorties du Trésor sur le marché international en septembre et en décembre 2020, portant sur un montant global équivalent à la contrevaletur de 37,5 milliards de dirhams.

Tableau 10 : Avoirs et placements en or

	2020	2019
Prix de l'once d'or ⁽¹⁾	16 862	14 608
Quantité en onces d'or	711 032	711 032
Valeur de marché ⁽²⁾	11 989 425	10 386 758
Stock d'or (en tonnes)	22,12	22,12

⁽¹⁾ Cours de l'or/DH.

⁽²⁾ En milliers de dirhams.

¹ Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Tableau 11 : Ventilation par type de placement

En milliers de dirhams	2020	Part	2019	Part
Comptes à vue	21 283 856	7%	9 926 287	4%
Comptes à terme	40 400 865	14%	21 627 617	9%
Titres de placement ⁽¹⁾	81 404 380	27%	93 492 604	40%
Titres d'investissement	123 419 518	41%	97 893 896	42%
Titres de transaction	1 123 387	0,4%	-	-
Autres ⁽²⁾	30 221 273	10%	10 591 980	5%
Total	297 853 278	100%	233 532 384	100%

⁽¹⁾ Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres. La valorisation au prix du marché des titres de placement s'élève à fin décembre 2020 à 82 540 639 KDH.

⁽²⁾ Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Ces avoirs représentent 72% (71% en 2019) des actifs de la Banque, investis à hauteur de 69% (82% en 2019) en titres obligataires. Au sein de cette catégorie, le portefeuille d'investissement s'est accru de 26% à 123 419 518 KDH, suite à l'accélération des acquisitions notamment après le tirage sur la LPL. En fin d'année, les dépôts et les placements monétaires se sont inscrits en nette hausse à 61 684 721 KDH, en relation avec l'encaissement de l'emprunt du Trésor à l'international.

Tableau 12 : Ventilation par devise

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
EUR	189 171 557	146 058 650	30
USD	105 251 512	86 157 241	22
Autres devises	3 430 210	1 316 493	>100
Total	297 853 278	233 532 384	28

Tableau 13 : Ventilation par durée résiduelle ^(*)

	2020	2019
≤ 1an	24%	40%
> 1an	76%	60%
Total	100%	100%

^(*) Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts.

Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste, abritant les positions auprès du FMI et du FMA, a diminué de 6% à 9 188 280 KDH, traduisant notamment la baisse des avoirs en DTS.

Position avec le FMI

A l'actif :

- la souscription au FMI - Tranche de réserve constitue la fraction prise en charge par Bank Al-Maghrib (18,1%) au titre de la quote-part du Maroc au FMI et se compose de :

- **la tranche disponible** : 147,35 millions de DTS (1 889 836 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI. Cette créance, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de la Banque. En 2016, cette dernière a souscrit un montant de 76,55 millions de DTS, représentant sa

Tableau 14 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
ACTIF			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 084 098	2 146 798	-3
Avoirs en DTS	6 715 532	7 236 397	-7
Total	8 799 630	9 383 195	-6
PASSIF			
Allocations de DTS	7 200 415	7 447 693	-3
Comptes n°1 et 2 (*)	29 401 935	193 060	>100
Total	36 602 350	7 640 753	>100

(*) Abrite également la contrevaletur en dirhams (28 764 740 KDH) du produit du tirage de la LPL (Cf. Note 9 du bilan).

part (25%) au titre de la participation du Maroc dans l'augmentation du capital du FMI, en vertu de la 14^{ème} révision générale des quotes-parts de cet organisme ;

- **la tranche mobilisée** : 14,36 millions de DTS (194 262 KDH) correspondant à la souscription en monnaie nationale de Bank Al-Maghrib à la quote-part du Maroc au FMI, inscrite au «compte n°1» du FMI ouvert sur les livres de la Banque.
- **Les avoirs en DTS** : représentant la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements sur une base trimestrielle des commissions sur allocations de DTS ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. Ces avoirs ont été renforcés en 2014, suite à l'acquisition de 320 millions de DTS pour rétablir une position neutre vis-à-vis du FMI. Au terme de l'année 2020, leur contrevaletur en dirhams a reflué à 6 715 532 KDH, soit 7% de moins qu'en 2019, sous l'effet de la dépréciation de 3% du cours du DTS à 12,83 DH et dans une moindre mesure du prélèvement sur les avoirs en DTS selon le calendrier du FMI, des frais financiers de la LPL d'un montant de 243 839 KDH.

Au passif figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la contrevaletur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009 de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS)¹ octroyées par le FMI en faveur des pays membres. En 2020, la contrevaletur en dirhams de ces allocations a accusé une baisse de 3% à 7 200 415 KDH, du fait de la dépréciation précitée du cours du DTS.

¹ Dont 436 millions de DTS au titre de l'allocation générale correspondant à 74,13% de la quote-part du Maroc en 2009 (588,2 millions de DTS) et 39,7 millions de DTS relatifs à l'allocation spéciale accordée conformément au quatrième amendement du FMI.

Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA. La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 970 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (388 650 KDH) est restée stable par rapport à l'exercice précédent, suite à l'achèvement en 2018 du déblocage du montant de la participation de la Banque à l'augmentation du capital du FMA, programmé pour les pays membres sur la période quinquennale 2014-2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,10 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 7 du Statut de la Banque.

Les injections de liquidités de la Banque ont atteint des niveaux très élevés durant les huit premiers mois de l'année 2020, enregistrant un pic de 124,5 milliards de dirhams le 6 août 2020, avant de baisser nettement à partir du mois de septembre, reflétant à la fois l'amélioration des réserves de change et le reflux de la circulation fiduciaire. Pour répondre aux besoins accrus en liquidités des banques, Bank Al-Maghrib a, dans le sillage des mesures adoptées pour atténuer l'impact de la crise du Covid 19, actionné cette année l'ensemble des instruments disponibles. C'est ainsi que ces injections ont été davantage réalisées à travers les opérations de long terme (pensions livrées et prêts garantis) en sus des opérations principales (avances à 7 jours), induisant un allongement de la durée de ces interventions.

Au 31 décembre 2020, le refinancement bancaire a porté sur un montant global de 84 235 567 KDH incluant :

- 44 673 288 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, opérations consenties au taux directeur (1,50% depuis juin 2020) ;

- 24 282 000 KDH correspondant aux opérations de prêts garantis accordés notamment dans le cadre du programme de soutien au

financement des TPME mis en place en 2013, consentis à la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée et, depuis février 2020, au titre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises (PIAFE) sur 1 an à un taux concessionnel de 1,25% ;

- 15 280 279 KDH relatifs aux opérations de pensions livrées à long terme (1 et 3 mois), activées depuis mars 2020 et consenties à la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée.

Tableau 15 : Structure des concours aux banques

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Opérations de pension	59 953 567	65 003 319	-8
Avances à 7 jours	44 673 288	65 003 319	-31
Pensions livrées	15 280 279	-	-
Prêts garantis	24 282 000	2 300 000	>100
Total	84 235 567	67 303 319	25

Note 5 : Autres actifs

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués, notamment, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et de tout autre montant débiteur en instance de régularisation.

Ce poste est revenu, d'une fin d'année à l'autre, de 6 976 082 KDH à 4 329 415 KDH, soit une baisse annuelle de 38%.

Note 6 : Valeurs immobilisées

Ce poste a atteint 4 840 082 KDH à fin 2020, soit une progression de plus de moitié, reflétant l'augmentation des immobilisations financières.

Tableau 16 : Valeurs immobilisées

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
<i>(dont)</i>			
Prêts immobilisés	768 945	768 867	0,01
Titres de participation et emplois assimilés	2 107 417	439 564	>100
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 355 197	6 986 886	5
Valeurs immobilisées brutes	10 231 690	8 195 380	25
Amortissements et provisions	-5 391 608	-5 071 508	6
Valeurs immobilisées nettes	4 840 082	3 123 873	55

Titres de participation et emplois assimilés

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib est passée à 2 107 417 KDH en 2020, marquant une hausse substantielle de 1 667 852 KDH qui s'explique principalement par la souscription au capital de la BRI, réalisée durant cette année.

Tableau 17 : Titres de participation et emplois assimilés

En milliers de dirhams	Nature de l'activité	2020				Valeur comptable brute 2019	Var. % ⁽³⁾
		Valeur comptable brute	Valeur comptable nette ⁽¹⁾	Situation nette ⁽²⁾	Quote-part %		
Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)		221 709	218 944			198 373	12
Dar Ad-Damane	Financier	1 265	0	140 618	1,69	1 265	-
Maroclear	Financier	4 000	4 000	305 769	20,00	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	Financier	50 000	50 000	507 998	10,00	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Financier	59	59	4 719	5,92	59	-
Créances rattachées à des participations ⁽⁴⁾		164 885	164 885	-		141 549	16
Titres détenus dans les institutions financières étrangères		1 885 708	1 860 419			241 192	>100
Ubac Curaçao	Financier	23 228	23 228	81 578 USD	6,85	23 228	-
Swift	Financier	519	519	442 948 EUR	0,02	519	-
Fonds Monétaire Arabe	Financier	5 970	5 970	1 367 615 DA ⁽⁴⁾	0,02	5 987	-0,3
Programme de Financement du Commerce Arabe	Financier	16 856	16 856	1 177 881 USD	0,28	16 856	-
Africa50 - Financement de projets	Financier	175 142	157 443	359 922 USD	4,91	175 142	-
Africa50 - Développement de projets	Financier	19 460	11 870	26 969 USD	4,94	19 460	-
Banque des Règlements Internationaux	Financier	1 644 533	1 644 533	21 639 900 SDR	0,53	-	-
Total brut des titres de participation et emplois assimilés		2 107 417	2 079 363			439 564	>100

⁽¹⁾ Nette des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

⁽²⁾ Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations (en milliers), établie sur la base des états de synthèse de 2019.

⁽³⁾ Variation de la valeur comptable brute entre 2019 et 2020.

⁽⁴⁾ Dinars arabes.

Banque des règlements internationaux (BRI)

Suite à la décision du Conseil de Bank Al-Maghrib de décembre 2019 et du Conseil de la BRI de nous coopter en tant que membre, la Banque a souscrit, en février 2020, au capital de cette Institution à hauteur de 3 000 actions de la troisième tranche de son capital d'une valeur nominale de 5 000 DTS dont le quart est libéré et le reliquat pouvant être appelé ultérieurement conformément à l'article 7 de son Statut.

Cette souscription est inscrite à l'actif du Bilan pour une valeur globale de 123,5 millions de DTS (l'équivalent de 1 644 533 KDH) dont 112,3 millions de DTS sont libérés (1 494 747 KDH) et 11,2 millions de DTS représentent la partie non libérée (149 786 KDH), constatée au niveau du poste « engagements en devises » du passif du Bilan.

Immobilisations corporelles et incorporelles**Tableau 18 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En milliers de dirhams	Montant brut 2019	Augmentation	Diminution	Montant brut 2020
Immeubles d'exploitation	1 969 643	107 815		2 077 457
Mobilier et matériel d'exploitation	2 562 899	165 998	7 284	2 721 612
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	919 878	87 405	1 428	1 005 854
Immobilisations corporelles hors exploitation	787 051	4 076	1 020	790 106
Immobilisations incorporelles	747 416	12 751		760 167
Total	6 986 886	378 043	9 733	7 355 197

A fin 2020, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 7 355 197 KDH, en hausse de 368 311 KDH comparativement à 2019. Les investissements réalisés cette année sont répartis comme suit :

- 26% correspondant aux investissements immobiliers liés aux projets de réaménagement et d'extension des sites d'exploitation, notamment le réaménagement de l'Administration Centrale et l'extension du site de Dar As-Sikkah à travers la construction d'un bâtiment de production des Cartes Identitaires Sécurisées ;
- 45% représentant l'acquisition de machines et composantes du matériel destinées à la personnalisation et à la production des CIS et du nouveau mobilier et matériel de l'Administration Centrale et des locaux abritant des services de la Banque au niveau du site

« Casablanca Finance City » ainsi que le renouvellement et la modernisation du parc informatique et de la téléphonie de la Banque ;

- 22% relatifs, essentiellement, à la mise à niveau des installations de sécurité et électriques, de la menuiserie, de la climatisation, de la plomberie, des travaux de peinture et aux agencements de divers sites de la Banque (exploitation et à caractère social) ainsi qu'à l'aménagement d'un musée à l'ancienne agence de Fès.

Les diminutions concernent, en majorité, les cessions d'anciens lots de mobilier et de matériel.

Passif

Note 7 : Billets et monnaies en circulation

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son Statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

Demeurant le poste le plus important du passif de la Banque (77%), la circulation fiduciaire a connu une forte hausse, passant d'une fin d'année à l'autre de 266 771 075 KDH à 319 282 169 KDH, soit +20% contre +7% en moyenne au cours de la dernière période quinquennale. En glissement mensuel, elle s'est sensiblement accrue entre mars et juin 2020, en raison des retraits importants de cash, en lien avec la crise sanitaire. Elle a poursuivi son accroissement jusqu'à fin juillet 2020, marqué par la célébration de l'Aïd Al-Adha, où elle a atteint son plus haut niveau historique à 332 644 554 KDH avant de refluer à partir du mois d'août de cette année.

Note 8 : Engagements en or et en devises

Ces engagements comprennent, essentiellement, les dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils sont revenus à 8 387 871 KDH, en baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Note 9 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste abrite les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI et BIRD) et les non-résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du « compte n°2 » du FMI sont réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS. Ces engagements sont passés à fin 2020 à 29 434 460 KDH, en lien avec la constatation, dans le compte n°1 du FMI, de la contrevaleur en dirhams (28 764 740 KDH) du produit de la LPL enregistré au niveau de l'actif du bilan en tant qu'avoirs en devises.

Tableau 19 : Engagements en dirhams convertibles

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Engagements envers les organismes financiers internationaux	29 421 299	201 537	>100
Engagements envers les banques étrangères	17 867	7 620	>100
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	29 403 432	193 917	>100
Autres engagements	13 161	8 963	47%
Total	29 434 460	210 500	>100

Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor, tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 16 de son Statut, est rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée, le 28 juillet 2009, entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib :
 - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à

Tableau 20 : Dépôts et engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Compte courant du Trésor public	6 242 051	2 057 416	>100
Comptes courants des banques marocaines	24 819 013	21 716 369	14
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	973 357	1 159 281	-16
Autres comptes	3 940 073	4 856 691	-19
Total	35 974 495	29 789 757	21

7 jours moins cinquante points de base, soit 1,00% ;

- la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base, soit 0,50% ;
- la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.

- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu des articles 25 et 66 dudit Statut, qui a été intégralement libérée au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020 ;

- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Cette rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de cinquante points de base, soit 1,00% ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, un excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de cent points de base, soit 0,50%.

A fin 2020, ce poste a atteint 35 974 495 KDH, en hausse de 6 184 738 KDH par rapport à 2019, traduisant principalement l'augmentation à la fois des disponibilités du compte du Trésor (+4 184 636 KDH) et des avoirs en comptes courants des banques marocaines (+3 102 644 KDH).

Note 11 : Autres passifs

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créiteurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers, ainsi que des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

Ils présentent, à fin 2020, un solde de 675 030 KDH dont 393 463 KDH représentant les dettes envers les fournisseurs. La décomposition de ces dettes par échéance, en vertu des dispositions de la Loi n°32-10 relative aux délais de paiement, entrée en vigueur en 2013, se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Tableau 21 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
Exercice 2019	344 160	343 297	69	158	-	636
Exercice 2020	393 463	393 013	57	9	236	147

- les comptes de régularisation sont composés, principalement, des opérations inter-systèmes, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation. Ils ont atteint en fin d'année 294 335 KDH contre 322 104 KDH un an plus tôt ;

- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement sont revenus de 197 494 KDH en 2019 à 170 603 KDH en 2020 ;
- les provisions pour risques et charges qui permettent de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Elles ont atteint 160 202 KDH contre 119 631 KDH, suite à la constatation en 2020 d'une provision de 60 000 KDH destinée à couvrir partiellement l'engagement net des fonds sociaux. La provision pour pénalité relative aux paiements des fournisseurs dépassant le délai réglementaire constituée conformément à la Loi n°32-10 précitée s'est élevée, pour sa part, à 164 KDH (Cf. Tableau 37 de la note 32 du CPC) ;
- le compte de réévaluation des réserves de change qui abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours de fin d'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances (Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation).

Cette convention stipule, également, qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le bénéfice net est constituée. Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Au 31 décembre 2020, le compte de réévaluation des réserves de change affiche un solde de 4 007 554 KDH, en baisse de plus de moitié par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la dépréciation du cours du dollar américain (-7%) dont l'impact a été atténué par l'appréciation des cours de l'EUR (+2%) et de l'once d'or (+15%).

Tableau 22 : Autres passifs

En milliers de dirhams	2020	2019	Var.%
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créditeurs divers	675 030	1 201 319	-44
Comptes de régularisation	294 335	322 104	-9
Exigibles après encaissement	170 603	197 494	-14
Provisions pour risques et charges	160 202	119 631	34
Compte de réévaluation des réserves de change	4 007 554	8 589 934	-53
Total	5 308 085	10 430 843	-49

Note 12 : Capitaux propres et assimilés

En vertu de l'article 2 du Statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH, entièrement libéré et détenu par l'Etat. Il peut être augmenté sur décision du Conseil de la Banque, après avis du Commissaire du Gouvernement, dans les conditions prévues par cet article.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 48 dudit Statut par prélèvement de 10% sur le bénéfice net jusqu'à ce qu'il ait atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, par affectation d'une partie

des bénéfices, en référence à l'article 48 précité. Ils s'établissent à 4 501 340 KDH depuis 2006 et constituent l'essentiel des capitaux propres.

Tableau 23 : Capitaux propres et assimilés

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Capital	500 000	500 000	-
Réserves	5 001 340	5 001 340	-
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340	-
Report à nouveau	27 460	27 333	0,5
Total	5 528 801	5 528 673	0,002

2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan

La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan donnés ou reçus. Les comptes du hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

Ils comportent les engagements en devises, les engagements sur titres et les autres engagements.

Note 13 : Opérations de change

Ce poste enregistre les opérations de swap de change en devises réalisées, notamment, dans le cadre de la régulation monétaire ainsi que les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise, engagées le jour J, en attendant leur dénouement en J+2.

Tableau 24 : Opérations de change

En milliers de dirhams	2020	2019
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir à terme	28 749 736	8 525 178
Devises à livrer à terme	28 856 663	8 568 575
Opérations de change-dépôts en devises	2 137 152	
Opérations de change-opérations d'arbitrage		
Devises à recevoir	1 529 663	158 563
Devises à livrer	1 530 914	158 583

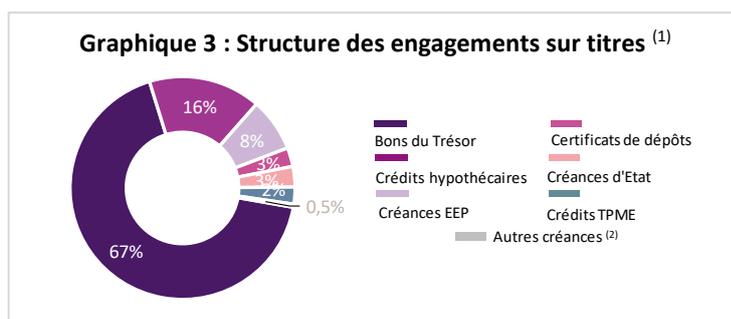
Note 14 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib sur les opérations de refinancement des banques ainsi que les facultés d'avance^(*). Dans le cadre des mesures d'assouplissement mises en place en 2020 en réponse à la crise du Covid 19, la Banque a élargi la liste des actifs éligibles en tant que garantie aux opérations de refinancement des banques.

Tableau 25 : Engagements sur titres

En milliers de dirhams	2020	2019
Titres reçus sur avances accordées	63 257 199	68 533 178
Titres reçus sur avances à accorder	6 792 000	12 918 700
Autres garanties reçues sur avances accordées	29 740 812	2 556 954
Avances à accorder	6 452 400	13 172 765
Titres étrangers à recevoir	3 549 354	1 662 271
Titres étrangers à livrer	1 414 877	549 571

(*) Eventuelles avances au profit des participants au SRBM pour éviter les blocages systémiques.



⁽¹⁾ Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

⁽²⁾ Créances au profit des TPME et des associations de microcrédit.

Note 15 : Autres engagements

Tableau 26 : Autres engagements

En milliers de dirhams	2020	2019
Garanties de marchés reçues	120 463	105 237
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel	879 661	871 976
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	21 480	18 439
Autres engagements donnés	1 000	1 000

2.11 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

Note 16 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises ci-dessous, réalisées par la Banque dans le cadre de sa mission de gestion des réserves de change, conférée par son Statut :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers
- et les prêts de l'or.

Tableau 27 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Placements en or	-	100	-
Placements obligataires	2 551 938	2 533 467	1
Placements monétaires	43 343	156 365	-72
Créances sur le FMI	17 291	87 434	-80
Autres intérêts (*)	11 301	7 717	46
Total	2 623 873	2 785 084	-6

(*) Englobent, notamment, les intérêts sur les prêts des titres étrangers.

Le repli de 6% à 2 623 873 KDH de ces intérêts, s'explique principalement par la baisse des taux de rendement. Ainsi, les intérêts sur le segment monétaire se sont contractés de 72% à 43 343 KDH, reflétant, essentiellement, l'affaiblissement des niveaux de rendement des placements sur le compartiment dollar. Les intérêts obligataires ont, à l'inverse, marqué une légère hausse de 1% à 2 551 938 KDH, en lien avec le renforcement des placements sur la tranche investissement dont les intérêts ont augmenté de 7% à 1 692 836 KDH, tandis que ceux induits par le portefeuille de placement ont reculé de 9% à 859 102 KDH, sous l'effet de la baisse à la fois des taux de réinvestissement et de l'encours du portefeuille de placement en dollar.

Les intérêts perçus sur les créances en DTS ont affiché, pour leur part, une forte régression de 80% à 17 291 KDH, traduisant la baisse de 79 points de base à 0,20% du taux moyen de rémunération du DTS (0,99% en 2019) et dans une moindre mesure la diminution des avoirs en DTS.

Note 17 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste enregistre les intérêts perçus par la Banque sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 4 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont totalisé un montant de 1 627 045 KDH, soit 7% de moins par rapport à 2019, malgré l'augmentation des injections, due principalement à l'abaissement de 75 pbs du taux directeur. Ils se composent de :

- 793 567 KDH au titre des intérêts issus des avances à 7 jours dont la baisse de plus de moitié, s'explique par l'effet taux précité et par la réduction de 42% de l'encours moyen de cet instrument à 43 253 429 KDH ;
- 508 430 KDH issus des opérations de pensions livrées activées depuis mars 2020, portant sur un encours de 29 867 372 KDH ;
- 323 051 KDH relatifs aux opérations de prêts garantis dont l'encours a fortement augmenté à 20 323 089 KDH, suite aux nouvelles mesures prises par la Banque pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Tableau 28 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
(dont)			
Avances à 7 jours	793 567	1 683 109	-53
Avances à 24 heures	1 556	4 603	-66
Pensions livrées	508 430	-	-
Prêts garantis	323 051	55 794	>100
Total	1 627 045	1 744 558	-7

Note 18 : Autres intérêts perçus

Cette rubrique comprend, principalement, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et la construction de logements. Ces intérêts se sont établis à 13 384 KDH au terme de cet exercice, soit 6% de plus comparativement à 2019.

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle, dont, essentiellement, les opérations de change et de centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

En 2020, ces commissions ont vu leur montant diminuer de 8%, en relation, principalement, avec le repli de 12% des commissions de change, consécutivement à la diminution du volume des cessions des BBE. La commission de centralisation des

opérations d'adjudication a, pour sa part, augmenté de 37% en lien avec la présence soutenue du Trésor sur le marché primaire pour le financement de son déficit.

Note 20 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, des étalements des décotes des titres d'investissement et des gains sur les opérations de swap de change.

Au terme de cette année, ces produits ont atteint 813 906 KDH, soit une progression de 278 632 KDH, portée essentiellement par la forte hausse des plus-values de cessions réalisées dans un contexte marqué par une baisse importante des taux de rendement des actifs en dollar.

Les opérations de swap de change avec les banques marocaines initiées depuis octobre 2019, ont généré des gains de 99 745 KDH, en accroissement de 71 958 KDH suite au renforcement du recours à cet instrument de politique

monétaire pour satisfaire une partie de leurs besoins en liquidité induits par la crise sanitaire.

La variation de -63 865 KDH des plus-values réalisées sur le mandat de gestion résulte de la dépréciation de 7% du cours du dollar américain à 8,90 DH.

Tableau 29 : Commissions perçues

En milliers de dirhams	2020	2019	Var.%
Commissions de change	521 661	593 765	-12
Marge d'intermédiation	1 822	1 919	-5
Gestion des bons du Trésor	71 018	51 885	37
Autres commissions	16 776	16 535	1
Total	611 277	664 105	-8

Tableau 30 : Autres produits financiers

En milliers de dirhams	2020	2019	Var.%
Plus-values de cession sur titres de placement	602 294	335 679	79
Etalements des décotes sur titres étrangers	52 838	37 466	41
Plus-values sur mandats de gestion	28 302	92 166	-69
Plus-values sur titres de transaction	1 044	1 152	-9
Gains sur opérations de swap de change (politique monétaire)	99 745	27 787	>100
Gains sur opérations de swap de change (report/déport)	24 593	37 111	-34
Autres produits	5 091	3 912	30
Total	813 906	535 274	52

Note 21 : Ventes de biens produits

Cette rubrique abrite les recettes de vente des biens produits par la Banque portant, essentiellement, sur les documents sécurisés dont le passeport biométrique et les cartes identitaires sécurisées et sur les billets de banque étrangers destinés à l'export. Leur prix de vente est fixé, notamment, sur la base des coûts de revient issus du système de comptabilité analytique de la Banque. Elle comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

Au terme de l'exercice 2020, les recettes de ces différentes ventes se sont élevées à 204 829 KDH, soit 73 420 KDH de plus par rapport à leur niveau de 2019. Cette évolution résulte, principalement, de la hausse de 3% des ventes de documents sécurisés à 198 278 KDH, sous l'effet conjoint des recettes des ventes des cartes identitaires sécurisées¹ nouvellement produites en 2020 (72 151 KDH) et de la baisse des ventes des passeports biométriques à 112 645 KDH (-37%). Les stocks se sont accrus, pour leur part, affichant une variation positive de 5 261 KDH à fin 2020 contre -63 481 KDH en 2019.

Note 22 : Produits divers

Les produits divers comprennent, principalement, la participation des banques au système de facturation du SRBM et la récupération de frais réglés par Bank Al-Maghrib. Ces produits se sont situés à 15 786 KDH dont 12 266 KDH au titre des recettes du système de facturation du SRBM.

Note 23 : Reprises de provisions

Ces reprises se sont établies à 50 359 KDH à fin 2020 recouvrant, notamment, les provisions constituées au titre de la dépréciation des titres de placement étrangers reprises à hauteur de 11 881 KDH et celles en couverture de l'engagement de retraite dans le cadre du déploiement du plan de financement du passage progressif à la table de mortalité TV 88-90 dont le montant repris est de 20 000 KDH (Cf. Tableau 37 de la note 32 du CPC).

Notes 24 : Produits non courants

Ce poste abrite les produits exceptionnels et non récurrents. Il a affiché un solde de 1 123 KDH à fin 2020 contre 3 243 KDH un an auparavant.

¹ Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation électronique.

Note 25 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises

Ces intérêts ont accusé une baisse de 27% à 132 119 KDH, s'expliquant notamment par la diminution de 80% à 15 004 KDH des commissions payées par la Banque sur les allocations de DTS, sous l'effet de la dépréciation du taux de rémunération du DTS.

Note 26 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, notamment, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération sur la réserve monétaire (Cf. Note 10 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités à 7 jours, des facilités de dépôts à 24 heures et des swaps de dirhams contre devises.

En 2020, ces intérêts ont baissé de près de moitié à 174 404 KDH, en raison principalement de l'allègement des charges relatives à la rémunération des comptes de la clientèle et de la réserve monétaire qui a été suspendue à partir du 26 septembre 2019 suite à la baisse à 2% du taux de cette réserve, avant d'être libérée au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020.

Tableau 31 : Intérêts sur engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
(dont)			
Comptes de réserve monétaire	-	12 360	-
Autres comptes (dont)	172 691	316 691	-45
Compte du Trésor public	31 805	43 655	-27
Total	174 404	340 159	-49

Note 27 : Commissions servies

Cette rubrique abrite les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque et la marge d'intermédiation négative sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés. A fin 2020, ces commissions ont reculé de 4% à 15 667 KDH, en lien notamment avec la baisse de la marge d'intermédiation précitée de 22% à 3 054 KDH.

Note 28 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises dont, principalement, les moins-values sur titres de placement et les étalements des primes sur titres d'investissement.

Il est revenu à 754 764 KDH, soit -231 566 KDH par rapport à 2019, résultant, notamment, de la forte baisse de 96% des moins-values issues des cessions de titres étrangers.

Tableau 32 : Autres charges financières

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Moins-values de cession sur titres de placement (*)	10 084	228 713	-96
Etalements des primes sur titres étrangers	574 735	648 079	-11
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	163 098	102 323	59
Pertes sur opérations de swap de change (report/déport)	2 481	-	-
Autres charges	4 365	7 216	-40
Total	754 764	986 330	-23

(*) Différence entre la valeur comptable et le prix de cession.

Note 29 : Charges de personnel

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les diverses primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

La baisse significative des charges de formation est due à la non réalisation en 2020 des actions programmées, en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Tableau 33 : Charges de personnel

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Rémunérations du personnel	672 012	644 351	4
Charges sociales	191 761	191 060	0,4
Charges de formation	2 337	10 991	-77
Autres charges	12 827	16 988	-24
Total	878 935	863 391	2

Note 30 : Achats de matières et fournitures

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents sécurisés et des pièces commémoratives, les variations de leurs

Tableau 34 : Achats de matières et fournitures

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Achats de matières premières	188 097	168 012	12
Achats de matières et fournitures consommables	59 667	31 122	92
Autres achats	37 309	37 491	-0,5
Total	285 073	236 625	20

stocks et ceux des fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

L'augmentation de cette rubrique de 20% à 285 073 KDH, s'explique principalement par la hausse des frais d'achats de matières et fournitures pour la fabrication des nouveaux documents identitaires.

Note 31 : Autres charges externes

Sont repris dans ce poste les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Les autres charges externes ont connu une légère baisse de 0,4% à 354 619 KDH, traduisant l'effet combiné du recul des frais de déplacement et des dépenses liées aux

centres de vacances et aux centres socio-sportifs et la conclusion de nouveaux contrats de maintenance en 2020.

Tableau 35 : Autres charges externes

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	125 730	113 888	10
Loyers	43 477	45 338	-4
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	25 233	26 694	-5
Frais de transport, déplacement, mission et de réception	8 859	23 947	-63
Frais postaux et de télécommunication	31 631	32 116	-2
Impôts et taxes	20 464	18 775	9
Autres charges	99 225	95 286	4
Total	354 619	356 045	-0,4

Note 32 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Dotations aux amortissements

Tableau 36 : Dotations aux amortissements

En milliers de dirhams	2020	2019	Var. %
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	309 269	293 235	5
Immeubles ⁽¹⁾	101 576	82 192	24
Mobilier et matériel	171 171	174 967	-2
Autres immobilisations corporelles	4	13	-67
Immobilisations incorporelles	36 518	36 063	1
Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices	5 380	3 787	42
Dotations aux amortissements des exercices antérieurs	6 375	4 359	46
Total	321 024 ⁽²⁾	301 381	7

⁽¹⁾ Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

Dotations aux provisions**Tableau 37 : Dotations aux provisions**

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
Provisions pour dépréciation					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	11 883	59 153	11 881	39	59 193
Valeurs et stocks divers	5 654	6 536	5 654		6 536
Titres de participation marocains	2 765				2 765
Titres de participation étrangers	11 575	13 714			25 289
Autres provisions ⁽³⁾	3 773	1 063	15		4 821
Provisions pour risques et charges (dont)					
Engagement de retraite	60 000	60 000	20 000		100 000
Provisions pour risques	47 646	3 850	1 212		50 284
Pénalité de retard de paiement	133	164	133		162
Autres provisions	389				389
Total		153 846 ⁽²⁾	50 359 ⁽⁴⁾		

⁽²⁾ Totalisant 474 870 KDH qui correspond au montant de la rubrique « dotations aux amortissements et aux provisions » du CPC.

⁽³⁾ Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque élevé de non recouvrement.

⁽⁴⁾ Correspond au montant de la rubrique « reprises de provisions » du CPC.

Pour les conditions de constitution et de reprise des provisions, cf. la section 2-7-2 « Méthodes d'évaluation » et la note 11 du bilan.

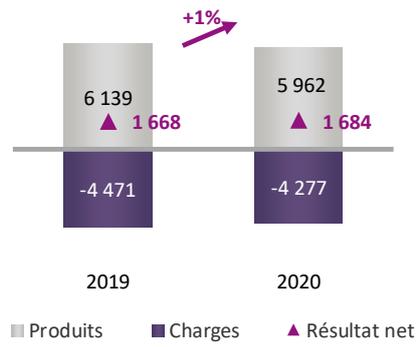
Note 33 : Charges non courantes

Les charges non courantes se sont élevées à 76 461 KDH en hausse de 34 520 KDH par rapport à 2019. Elles comportent, principalement, le montant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques, calculée sur la base de 2,5% du résultat net de l'exercice écoulé (73 393 KDH en 2020 contre 39 440 KDH en 2019).

Note 34 : Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition est fixé à 37% en vertu de l'article 19 du Code Général des Impôts, soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit. L'impôt sur le résultat est passé, entre 2019 et 2020, de 1 085 978 KDH à 1 130 502 KDH.

Graphique 4 : Evolution des produits, des charges et du résultat net
(en MDH)



3 Engagements envers les fonds sociaux

Les agents de la Banque bénéficient de deux régimes internes de retraite et de couverture médicale dénommés, respectivement, « Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib » (CRP-BAM) et « Fonds Mutuel » (FM).

La CRP-BAM assure au profit des agents de la Banque ou de leurs ayants cause, la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension d'ayants cause et l'allocation mixte capital-pension. Le FM assure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au profit des agents de la Banque et les membres éligibles de leurs familles.

Ces deux régimes bénéficient d'une individualisation comptable mais ne disposent pas de la personnalité morale.

Tableau 38 : Engagement et financement des fonds sociaux

En milliers de dirhams	CRP-BAM		FM	
	2020	2019	2020	2019
Engagement brut	3 409 224	3 267 833	567 424	541 463
Actifs de couverture	3 393 290	3 320 742	463 158	440 663
Engagement net (*)	-15 934	52 909	-104 266	-100 800

(*) Engagement net des fonds sociaux partiellement provisionné, en 2020, à hauteur de 60 000 KDH (Cf. Note 11 du bilan).

Les engagements de retraite et de maladie sont calculés conformément aux standards actuariels, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte de l'évolution des salaires, de la revalorisation des pensions et de la probabilité de recevoir la prestation.

Les données, les hypothèses retenues dans les évaluations actuarielles ainsi que les engagements de retraite et de maladie font l'objet d'une validation par un actuinaire indépendant.

La gestion des actifs des fonds sociaux s'inscrit dans le cadre d'une allocation stratégique, définissant une répartition optimale par classe d'actifs, compte tenu des objectifs des régimes de retraite et de couverture médicale, en termes de rendement et de risque.

Conformément aux dispositions de la Charte de pilotage des fonds sociaux, un rapport annuel est élaboré à l'effet de présenter, d'une part, les conclusions du bilan actuariel réalisé en interne dûment validé et certifié par l'actuinaire indépendant et, d'autre part, les réalisations de la gestion financière des actifs de couverture. Ce rapport est communiqué au Comité de pilotage des fonds sociaux pour examen et validation et les décisions qui en découlent sont soumises à l'approbation du Conseil de la Banque.

4 Rapport général du CAC

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Bank Al-Maghrib, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 528 801 KMAD ainsi qu'un bénéfice net de 1 684 169 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le conseil de la Banque le 23 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Bank Al-Maghrib au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 24 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

Mazars Audit et Conseil

Mazars Audit et Conseil
101, Bd Abdelmoumen
20 380 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.C)
Fax : 0522 423 400

Abdou SOULEYE DIOP
Associé Gérant

5 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 23 mars 2021, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2020.

Bank Al-Maghrib
Direction Finance et Stratégie
